

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



● n° 19 / avril 2015 / Campagne 2014/15 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En €/t	mars 2015		mars 2014	
	Prix fermes		Prix fermes	
Blé tendre	169		190	
Blé dur	265		224	
Orge mouture	155		164	
OBH*	146		160	
OBP**	161		174	

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

* OBH : orges brassicoles d'hiver

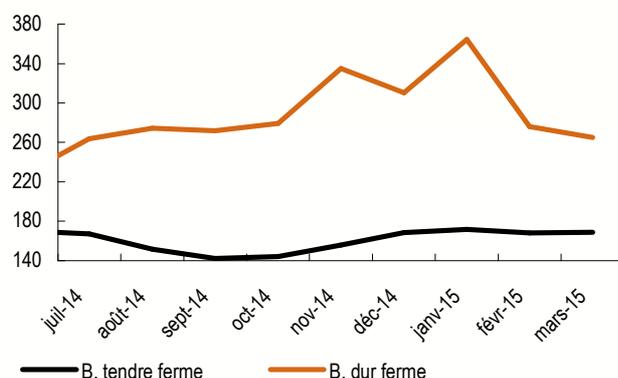
** OBP : orges brassicoles de printemps

En mars, la tendance est de nouveau baissière pour les prix d'achat du blé dur (-11 euros) ainsi que des orges brassicoles de printemps (-6 euros). Les prix du blé tendre, des orges brassicoles d'hiver et de l'avoine n'évoluent que très peu sur le mois. En revanche, les prix des orges fourragères, du triticale et du maïs bénéficient d'un regain de fermeté, avec des augmentations comprises entre + 6 et + 9 euros.

Si l'avoine bénéficie d'un prix équivalent à celui relevé il y a un an, le blé dur est le seul à profiter d'un bonus. En effet, pour toutes les autres espèces enquêtées, les prix actuels sont en deçà de ceux pratiqués la campagne précédente. Le triticale accuse le plus important repli, supérieur à -30 %. En blé dur, le bonus est de plus de 40 euros.

Globalement, à l'exception du blé dur, pour lequel il faut remonter à la campagne 2007/08 pour trouver un prix supérieur à cette période de l'année, les autres espèces enregistrent les prix les plus faibles depuis la campagne 2009/10.

Blés : évolution des prix payés aux producteurs €/t

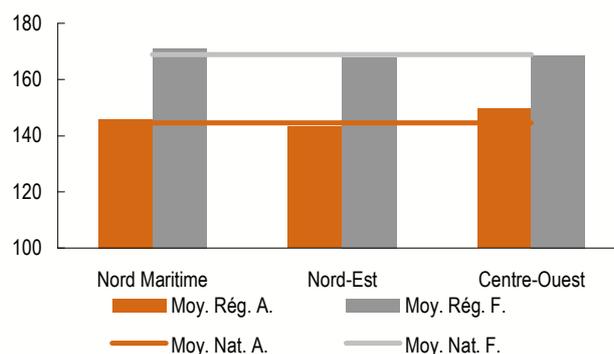


Blé tendre

Les prix à la production du blé tendre ont très peu varié au cours de ce premier trimestre 2015. En mars, ils se maintiennent pratiquement inchangés, à 169 €/t. Une tonne de blé s'échange ainsi 21 euros de moins qu'en mars 2014 et 53 euros de moins qu'en mars 2013.

Cette moyenne nationale est très représentative des situations régionales, avec des déclinaisons de prix d'un regroupement à un autre qui ne s'écartent que de +/- 2 euros de celle-ci. Le regroupement du Nord Maritime profite des prix les plus attractifs, avec une moyenne de 171 €/t.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



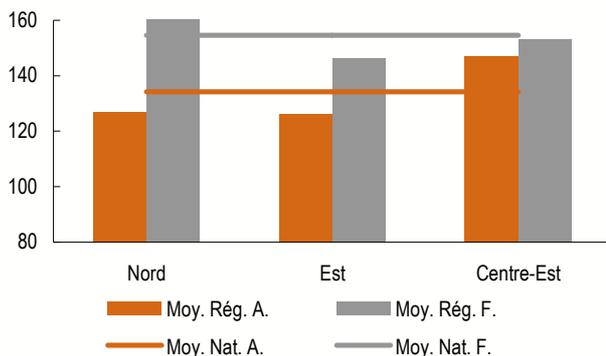
Source : enquête prix payés aux producteurs

Blé dur

Depuis le mois novembre, les prix du blé évoluaient en dent de scie, volatilité qui s'explique par des transactions moins régulières conjuguées à des prix à l'échelle locale très disparates. En mars, l'évolution des prix du blé dur est plus stable. Le prix d'achat du blé dur se maintient en effet dans la tendance baissière relevée le mois précédent mais le recul n'est plus que de -11 euros. Le prix à la production renoue ainsi avec son niveau de début de campagne, soit 265 €/t. Il s'agit du prix le plus élevé relevé à cette période depuis la campagne 2007/08. En mars 2008, le prix d'achat du blé dur avait atteint le record de 465 €/t.

Orges

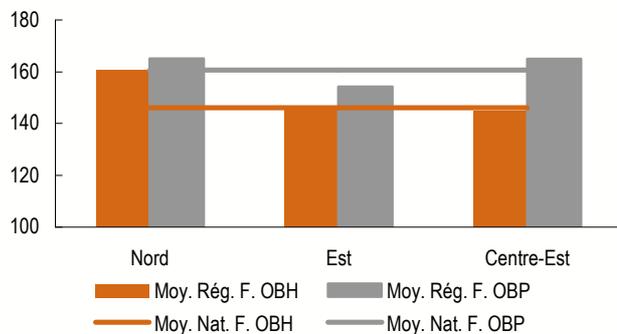
Orges mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Orges fourragères et orges brassicoles subissent des évolutions contraires en mars. Des gains sont relevés en mouture (+9 euros) alors qu'en brassicoles, les prix sont stables (orges brassicoles d'hiver) ou en baisse (orges brassicoles de printemps, -6 euros). Les orges fourragères s'échangent autour de 155 €/t en mars. Les écarts de prix à l'échelle locale se sont amenuisés : le différentiel de prix maximum entre deux regroupements régionaux est à présent de 14 euros. Les minimas sont relevés dans l'Est, alors que le Nord profite toujours des prix les plus attractifs (160 €/t). En orges brassicoles, les écarts de prix interrégionaux atteignent au maximum 11 euros en qualité de printemps et 16 euros en qualité d'hiver.

Orges brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Maïs

Le prix au producteur du maïs profite d'un regain de fermeté en mars, il gagne 6 euros. La tendance moyenne à l'échelle nationale se porte ainsi à 136 €/t. C'est le prix le plus faible relevé à cette période depuis la campagne 2009/10. La décote à un an est de -18 %. Elle est proche de -30 % par rapport aux campagnes 2010/11 à 2012/13.

A l'échelle des regroupements interrégionaux, les prix demeurent homogènes, compris dans un intervalle de 7 euros. Le regroupement du Sud-Ouest bénéficie toujours des prix les plus attractifs (139 €/t).

En €/t	mars 2015		mars 2014	
	Prix femes		Prix femes	
Maïs	136		166	
Avoine	126		127	
Triticale	134		168	

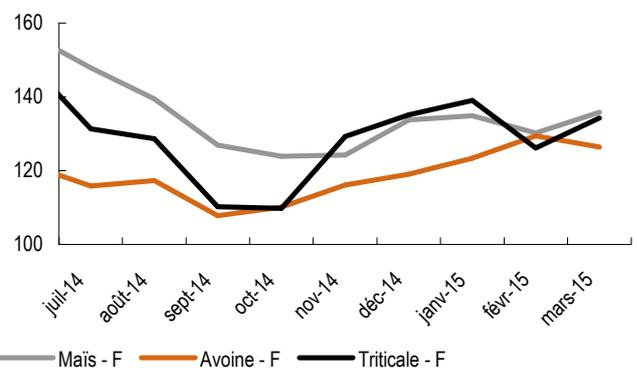
Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Avoine et triticale

Depuis le mois de novembre, les prix du triticale évoluent suivant les prix du maïs, bénéficiant également d'un prix comparable. Ils gagnent ainsi 8 euros en mars, pour une moyenne nationale de 134 €/t. La décote du prix du triticale par rapport aux prix relevés les quatre précédentes campagnes est supérieure à 20 %.

Le prix de l'avoine avait résisté à l'orientation baissière généralisée de février, maintenant le cap à la hausse depuis septembre. Mars s'inscrit en rupture de cette tendance, avec un prix moyen qui s'effrite légèrement. La moyenne nationale se porte à 126 €/t, un niveau équivalent à celui pratiqué il y a un an. En revanche, les prix actuels demeurent nettement inférieurs à ceux des campagnes 2012/13 et 2011/12 : la décote est de plus de 75 euros.

Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -

Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr

V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019

Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.